

# Victime de la plateforme finpari.com (options binaires)

Fiche pratique publié le 09/10/2016, vu 764 fois, Auteur : [Me Gael COLLIN](#)

**Vous avez été victime de la plateforme de trading en ligne finpari.com ?**

Le site Internet accessible à l'adresse [www.finpari.com](http://www.finpari.com) est une plateforme de « trading » en ligne d'options binaires.

Aucune mention légale ne figure sur le site Internet.  
Le Whois<sup>[1]</sup> du site est par ailleurs **anonyme**.

**La plateforme finpari.com apparait également sur la liste noire de l'AMF.**

Si vous avez été victime de cette plateforme, n'hésitez pas à me contacter afin que nous puissions, dans un premier temps, étudier votre dossier\* : [gael@gaelcollin.com](mailto:gael@gaelcollin.com).

Voir aussi l'article sur la récupération des fonds suite à une arnaque au trading d'options binaires [ici](#).

Je suis à votre disposition pour toute action ou information.

**Collin Gaël - Avocat à la Cour**  
Cabinet 22L Avocats  
22 rue de Longchamp - 75116 Paris  
@: [contact@22l-avocats.fr](mailto:contact@22l-avocats.fr)  
tél. 01.81.70.34.56  
site : [www.22L-avocats.fr](http://www.22L-avocats.fr)

*\*étude préalable de dossier gratuit.*

**[1] Whois** (contraction de l'anglais *who is?*, signifiant « qui est ? ») est un service de recherche fourni par les registres Internet, par exemple les Registres Internet régionaux ([RIR](#)) ou bien les registres de noms de domaine permettant d'obtenir des informations sur une [adresse IP](#) ou un nom de domaine.